

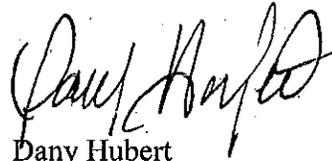
Québec, le 29 novembre 2011

Madame Anik Montminy
Directrice de cabinet
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice de cabinet,

À la suite du dépôt de la pétition présentée par le député de Nicolet-Yamaska, monsieur Jean-Martin Aussant, je vous fais parvenir la réponse du ministre délégué aux Transports et ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Norman MacMillan.

Veillez agréer, Madame la Directrice de cabinet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dany Hubert
Directeur de cabinet

N/Réf. : 20111109-37

Québec, le 29 novembre 2011

OBJET : Pétition relative à la sécurisation de l'autoroute 55 entre Saint-Grégoire et Sainte-Eulalie

Madame, Monsieur,

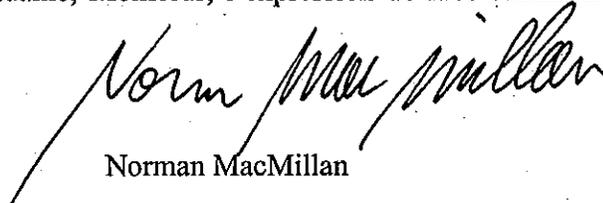
J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 9 novembre 2011 par le député de Nicolet-Yamaska, monsieur Jean-Martin Aussant, demandant de modifier l'autoroute 55 entre Saint-Grégoire et Sainte-Eulalie, afin de la rendre sécuritaire.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, une étude d'opportunité a été menée concernant le doublement de l'autoroute 55 entre Bécancour, secteur Saint-Grégoire, et Sainte-Eulalie. Le ministère des Transports analyse actuellement l'étude dont les conclusions seront dévoilées au moment opportun.

Entre-temps, le Ministère demeure à pied d'œuvre pour assurer la sécurité de ce tronçon de l'autoroute 55. S'inscrivant dans un plan d'action annoncé en avril dernier, une série de mesures ont d'ailleurs été retenues pour intervenir promptement en ce sens. Parmi ces mesures, notons l'ajout de panneaux clignotants rappelant aux usagers qu'ils circulent sur une route bidirectionnelle. La récente mise en place de bandes rugueuses au centre des deux voies, sur près de 18 km (soit entre la route 226 et l'autoroute 20), s'avérera également profitable en matière de sécurité. Signalons finalement la réalisation de travaux d'asphaltage entre le boulevard des Acadiens et la route 226.

En somme, je tiens à souligner à nouveau toute l'attention portée à la sécurité routière sur l'autoroute 55. Je vous assure que toute l'énergie nécessaire y est consacrée pour la suite des choses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Norman MacMillan

N/Réf. : 20111109-37